Projets d'instructions relatives à la protection des ressources en eau des captages

Journée des animateurs
du bassin Seine-Normandie
« Protection des captages d'eau potable »

11 décembre 2018

Bérengère Lyan

Délégation de bassin Seine-Normandie

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île de France



D'ILE-DE-FRANCE

Crédit photo : DRIEE

Planning

2016 | 2017 | 2018 | 2019

Conférence environnementale 2016

Ateliers thématiques avec les parties prenantes :

- Gouvernance et projet de territoire
- SHS et développement économique (filières)
- efficacité des plans d'actions et grandes AAC
- outils financiers et fonciers
- outils réglementaires

Compilation et synthèse des ateliers par les ministères :

→ élaboration d'une **« feuille de route captages »** en

collaboration avec les

parties prenantes et les

services de l'État

Instruction du gouvernement : Relecture par les DREAL et DDT(M)

Note technique : Rédaction + recensement des besoins auprès des DREAL

Plan d'actions national à moyen-long terme pour mieux accompagner les territoires

Assises de l'eau : acte 2

Instruction du gouvernement : Publication à l'issue des assises

Note technique : Pourra être enrichie (questionnaire + réunion du groupe national captages)

- Paiements pour Services Environnementaux ?
- Accès aux données nécessaires aux diagnostics ?
- Mobilisation des acteurs ?



Un point clé : la mobilisation des acteurs

- Réaffirmer le rôle des collectivités dans la politique « captages »
 - Les collectivités en charge de production/distribution d'eau potable : elles sont responsables de la qualité de l'eau distribuée
 - Les **départements** : compétents en matière d'assistance technique apportée aux communes et aux EPCI ne bénéficiant pas de moyens suffisants
 - Les régions : acteurs incontournables du développement des territoires (FEADER)
- Rappeler la nécessité d'associer les parties prenantes et leurs représentants : acteurs économiques, consommateurs d'eau et acteurs de la protection de l'environnement
- Rappeler que les animateurs « captages » sont les pierres angulaires des démarches de protection des captages
- L'agence de l'eau, établissement public de l'État, un acteur incontournable
 - Soutien financier et assistance technique à l'animation, aux études et aux actions favorisant la protection des ressources en eau
 - Évaluation de la politique conduite via les outils de suivi du SDAGE et partage de cette évaluation



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

L'agence régionale de santé

 Instruction des procédures DUP, accompagnement des collectivités en charge de l'AEP, mise à disposition des données sur la qualité des eaux (brutes et traitées), articulation procédure PPC et DUP

Le rôle des services de l'État

- Rappel des principales missions des préfets
 - L'action des services de l'État se concentrera sur les captages prioritaires SDAGE
 - Sensibilisation/Accompagnement/Mise en relation des acteurs concernés
 - Mobilisation des outils réglementaires adaptés
- Mise en place d'une stratégie régionale « captages », visant notamment à :
 - Formaliser les modalités de pilotage de la politique aux échelons régionaux et départementaux;
 - Définir le rôle des différents services et les moyens nécessaires ;
 - Rechercher une bonne articulation entre les objectifs de protection des captages et les différentes politiques menées au niveau régional;
 - Préciser les modalités d'articulation des différentes politiques autour des captages : périmètres de protection, zones d'actions renforcées, périmètres AAC ;
 - En fonction des enjeux, renforcer la priorité donnée au contrôle des pollutions ponctuelles et diffuses dans les zones les plus vulnérables ou les plus à risques de pollution dans les AAC.
- A l'échelle des départements, les directions départementales du territoires :
 - Pilotent la mise en œuvre opérationnelle de la politique captages définie à l'échelle de la région ;
 - Accompagnent le pilotage et la mise en œuvre des démarches territoriales ;
 - Sont les interlocuteurs directs des acteurs des territoires et de leurs représentants.



Note technique:

Recommandations méthodologiques sur la mise en œuvre de la politique « captages » sur les territoires

- A tous les échelons, les préfets et leurs services veilleront à :
 - Assurer une bonne gouvernance des démarches locales et encourager les réflexions pour la mise en place de projets de territoire;
 - Soutenir le travail sur les filières agricoles et le développement économique ;
 - Prendre en compte l'ensemble des sources de pollution dans les démarches, agricoles et non agricoles;
 - Renforcer le suivi et l'évaluation des démarches ;
 - Expliciter les possibilités et modalités de mobilisation d'outils fonciers pour la protection des captages;
 - S'assurer de la cohérence entre les outils réglementaires s'ils sont mobilisés ;
 - Organiser la capitalisation et la diffusion des retours d'expérience sur les territoires et les diffuser, notamment via le centre de ressources captages de l'AFB.



Note technique:

Recommandations méthodologiques sur la mise en œuvre de la politique « captages » sur les territoires

- Il est recommandé de recourir de manière accrue aux méthodes et outils issus des SHS dans la conduite des démarches AAC
 - Un pré-requis : la connaissance des acteurs et du territoire, éventuellement via un DTSEA
 - Favoriser la prise de conscience et la mise en place du dialogue collectif, par exemple via l'outil MetEau;
 - Recourir au dialogue territorial (outil Geyser, guides et formation FNAB);
 - Utiliser la modélisation en appui à la participation via par exemple Coclick'Eau ;
 - S'appuyer sur des bureaux d'études spécialisés.
- Sur tous les sujets (foncier, plans d'action, filières), il est recommandé d'associer tous les acteurs dans les démarches et de pratiquer le dialogue
- A tous les échelons, il est intéressant de travailler sur la communication autour des démarches
 - Auprès du grand public et dans les sphères professionnelles
 - Valoriser les actions menées et l'engagement des acteurs
 - Le cas échéant, valoriser les résultats atteints



Des questions?

FIN



Merci de votre attention



D'ILE-DE-FRANCE